Volet B Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé au Moniteur *19312751* belge



Déposé 28-03-2019

Greffe

N° d'entreprise : 0723753325

Dénomination: (en entier): **FINAXYS**

(en abrégé):

Forme juridique: Société privée à responsabilité limitée

Siège: Avenue Louise 523

(adresse complète) 1050 Ixelles

CONSTITUTION (NOUVELLE PERSONNE MORALE, OUVERTURE Objet(s) de l'acte :

SUCCURSALE)

SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE « FINAXYS », à 1050 Bruxelles, Avenue Louise, 523

Constitution – statuts – nominations

Extrait d'un acte de constitution reçu par Maître Marc Boelaert, notaire résidant à Ganshoren, le 26 mars 2019, duquel il a été constitué une société privée à responsabilité limitée dont les statuts contiennent les dispositions suivantes :

1° Associés:

1/ La société par actions simplifiée de droit français « FINAXYS », dont le siège est situé à 92200 Neuilly-sur-Seine (France), Rue des Poissoniers, 27-29 ; inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés français sous le numéro 450.758.040 (RCS Nanterre).

lci représentée conformément à l'article 12 de ses statuts par son Directeur général, dûment habilité par son Président par décision datée du 25 mars 2019, et dûment autorisé à constituer la présente société aux termes de la décision d'assemblée générale datée du 25 mars 2019, étant Monsieur ROUX Benoit Joseph, né à Lyon (France), le 28 avril 1975, numéro national bis 75.44.28-391.70, de nationalité française, demeurant à 78100 Saint-Germain-en-Laye (France), Rue Ampère, 3; 2/ Monsieur ESTOUR Edouard Jean Bastien, né à Metz (France), le 6 janvier 1989, numéro national 89.01.06-501.31, de nationalité française, célibataire et déclarant ne pas avoir fait de déclaration de cohabitation légale, domicilié à 1030 Schaerbeek, Rue Alexandre Markelbach, 36 boîte b012.

- 2° Forme : société privée à responsabilité limitée
- 3° Dénomination : la société est dénommée « FINAXYS ».
- 4° Siège social : le siège est établi à 1050 Bruxelles, Avenue Louise, 523.
- 5° Objet social : La société a pour objet, tant pour elle-même que pour compte de tiers, seule ou en participation avec qui que ce soit, en Belgique ou à l'étranger, toute activité généralement quelconque de nature civile commerciale, financière, administrative en relation directe ou indirecte avec:
- toutes opérations dans le domaine de la promotion de la vente, de la publicité, de l'édition, du conseil en marketing et merchandising, du conseil en management, gestion et informatique, de l'organisation d'événements, de la commercialisation, la distribution et l'animation de produits, de services et de licence :
- de manière générale, tous services et toutes activités se rapportant directement ou indirectement au conseil et l'assistance aux entreprises et aux services publics en matière de contrôle, d' information et de gestion ;
- tout service et tout acte de commerce se rapportant directement ou indirectement à l'informatique, y compris le commerce de software et d'hardware, la conception, la représentation, la mise en licence de programme, l'aide à la conception ou à l'utilisation de programme, la conception la constitution ou la gestion de base de données pour compte de tiers, la consultance en gestion de données ; la conception, la consultation, l'achat, la vente, l'édition, la distribution, l'exploitation, le développement

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers

Réservé au Moniteur belge

Volet B - suite

et la commercialisation de logiciels, de matériel informatique et multimédia et de toutes technologies liées à l'informatique sous toutes ses formes ; la gestion de parcs informatiques, le développement de solutions informatiques personnalisées, la formation à l'utilisation des outils informatiques sous quelque forme que ce soit ;

- de manière général, tous services et toutes activités se rapportant directement ou indirectement à la consultance informatique ;
- toutes prestations de conseils en recrutement, sélections, formation, consultance, conseil en entreprises, graphologie, évaluation et tests de la personnalité, conseils en gestion des ressources humaines et gestion d'entreprise, coaching, lobbying, marketing, organisation de publicité, de séminaires, de voyages, distribution de produits et de services, mise au travail d'intérimaires chez les utilisateurs, recherches d'utilisateurs, en toutes matière.

Elle peut accomplir toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet, ou seraient de nature à en favoriser ou développer la réalisation.

Elle peut s'intéresser par toutes voies dans toutes sociétés, associations ou entreprises ayant un objet similaire ou connexe au sien qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou qui seraient utiles à la réalisation de tout ou partie de son objet social.

Cette énonciation n'est pas limitative mais simplement exemplative.

- 6° Capital social : le capital social est fixé à deux cent mille euros (200.000,00€). Il est divisé en vingt mille (20.000) parts sans désignation de valeur nominale, représentant chacune un/millième de l'avoir social ; parts sociales entièrement souscrites et libérées à concurrence de la totalité.
- 7° Durée : la société est constituée pour une durée illimitée à compter du jour où elle jouit de la personnalité morale.
- 8° Réserves répartition des bénéfices : sur le bénéfice, il est prélevé au moins cinq pour cent pour la formation du fonds de réserve légale.

Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint un/dixième du capital social ; il doit être repris si la réserve légale vient à être entamée. Le solde restant recevra l'affectation que lui donnera l'assemblée générale.

- 9° Partage : Après apurement de toutes les dettes et charges de la société et des frais de liquidation, l'actif net sert tout d'abord à rembourser en espèces ou en titres le montant libéré non amorti de leurs parts. Le surplus disponible sera partagé entre les associés en proportion du nombre de parts qu'ils possèdent.
- 10° Exercice social : L'exercice social commence le 1 janvier de chaque année et finit le 31 décembre suivant.

Le premier exercice social commence le jour où la société sera dotée de la personnalité juridique pour se clôturer le 31 décembre 2019.

11° Assemblée générale ordinaire : chaque année, il est tenu une assemblée générale ordinaire le 14 mai à 14 heures, avec remise au premier jour ouvrable suivant à la même heure, si ce jour est férié. La première assemblée générale ordinaire se réunira en 2020.

Les assemblées générales se tiennent au siège social de la société ou à l'endroit indiqué dans les convocations. Les convocations sont faites par lettre recommandée adressé quinze jours avant l'assemblée.

Chaque part sociale donne droit à une voix. Chaque associé a le droit de voter par lui-même ou par mandataire.

12° Administration : la société est administrée par un ou plusieurs gérants associés ou non, nommés par l'assemblée générale. Chacun des gérants représente la société en matière contractuelle et en justice.

Chacun d'eux peut accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social, sauf ceux que la loi réserve à la compétence de l'assemblée générale.

Tous les actes engageant la société sont valablement signés par chacun des gérants séparément. Dans le cas ou il est fait usage d'une délégation ou d'un mandat, la signature du délégué ou du mandataire engage valablement la société dans les limites des attributions lui conférés.

12° Nominations : sera gérante de la société :

La société par actions simplifiée de droit français « FINAXYS », dont le siège est situé à 92200 Neuilly-sur-Seine (France), Rue des Poissonniers, 27-29 ; inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés français sous le numéro 450.758.040 (RCS Nanterre).

Son mandat sera non statutaire et non rémunéré.

Celle-ci ayant accepté.

Elle désigne en qualité de son représentant permanent au sein de la société privée à responsabilité limitée « FINAXYS », Monsieur ROUX Benoit Joseph, né à Lyon (France), le 28 avril 1975, numéro national bis 75.44.28-391.70, de nationalité française, demeurant à 78100 Saint-Germain-en-Laye (France), Rue Ampère, 3.

Il n'est pas nommé de commissaire-réviseur.

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

<u>Au recto</u>: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers

Moniteur belge

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME destiné uniquement à la publication aux annexes du Moniteur belge. (s) Marc BOELAERT

MENTION

- Expédition de l'acte du 26/03/2019

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/04/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers